

temps vivant et distinct dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vue, ne fût-ce qu'une fois, car sa masse gigantesque, ses formes étranges, ses roues d'une hauteur prodigieuse, ses tremblantes plates-formes, les rauques clameurs et les craquements sinistres qui s'échappaient sans cesse de sa membrure tourmentée, étaient de nature à frapper vivement les imaginations les plus froides.

Lascars mit pied à terre, il paya le cocher et franchit le seuil d'un petit cabaret tapissé de vigne vierge, situé sur la berge même de la rivière et ombragé par trois tilleuls deux fois séculaires, aux basses branches desquelles étaient suspendus des filets de toutes sortes.

Une plaque de fer-blanc, accrochée au-dessus de la porte et illustrée par un pinceau naïf, offrait aux regards une pyramide de gougeons frits et dorés sur un plat de faïence blanche et bleue, et un verre énorme rempli jusqu'aux bords d'un liquide violacé qui devait être du vin de Saresnes ou d'Argenteuil.

Trois ou quatre petites tables de bois, placées sous les grands arbres, attendaient les amateurs de fritures et de vin violet, et plusieurs bateaux, les uns grossièrement goudronnés, les autres fraîchement peints de couleurs vives, étaient destinés, ceux-ci aux pêcheurs pour les nécessités de leur métier, ceux-là aux promeneurs du dimanche.

Quiconque connaît un peu les environs de Paris, quiconque a suivi du moins la route impériale conduisant à Saint-Germain par Courbevoie, Nanterre et Rueil doit savoir que la Seine, à la hauteur de Bougival, se divise en deux bras qui se rejoignent presque en face du village de Port-Marly et qui étreignent entre leurs ondes jumelles une île étroite et longue, appelée aujourd'hui, nous le croyons du moins, *l'île d'Aligre*.

Au bord de cette île, de l'autre côté du premier bras de la Seine et précisément en face du petit cabaret dont nous venons de parler, s'élevait, moitié sur pilotis et moitié sur la terre ferme, une maison assez vaste au-devant de laquelle une large estacade s'étendait dans la rivière.

Cette maison, vue depuis la rive où se trouvait Lascars, offrait un aspect de délabrement d'une tristesse indicible. Les lichens et les mousses rongeaient les tuiles de son toit. Les pierres avaient pris une teinte sombre, les pilotis et les blanches de l'estacade étaient devenues noires comme de l'encre.

Un mur en grossière maçonnerie, percé d'une ouverture dont la porte n'existait plus, entourait un terrain de deux arpents, appartenant à la maison, terrain inculte depuis un grand nombre d'années et encombré de broussailles luxuriantes et de végétations parasites d'une incomparable vigueur.

Il suffisait de jeter un coup d'œil sur la construction dont nous venons de tracer un croquis rapide, pour se convaincre qu'elle était inhabitable, et probablement inhabitée.

Il pouvait être cinq heures de l'après-midi. Le soleil, à son déclin, répandait des traînées de poudres d'or sur les r. éandres prochains de la Seine et noyait au sein d'une buée lumineuse les horizons lointains.

Seule, au milieu de cet étincelant ensemble, la maison déserte se trouvait dans l'ombre, et son toit lépreux, ses noires murailles, ses étroites fenêtres aux vitres brisées, formaient un sombre repoussoir et évoquaient involontairement dans l'esprit des idées lugubres et de fâcheux augure.

Roland de Lascars, nous l'avons dit, franchit le seuil du cabaret et se trouva dans une pièce assez malpropre, servant tout à la fois de salle commune et de cuisine, et dont les murailles blanchies à la chaux avaient pour tout ornement des images d'Epinal remarquables par la crudité de leurs violentes enluminures.

Il se trouva en face d'une vieille paysanne, qui distribuait sur le carrelage quelques poignées de grain à deux grosses poules blanches et noires, accompagnées de leurs couvées abondantes.

Lascars était vêtu simplement, nous le savons, mais, malgré la modestie de son costume, il avait grand air; la bonne femme du cabaret lui trouva tout à fait la physionomie d'un seigneur et se dit qu'il devait être clerc de procureur pour le moins.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mon beau monsieur ? lui demanda-t-elle avec une révérence pleine de déférence et de respect.

Par suite des circonstances que nous connaissons, Lascars était à jeun depuis la veille au soir, après avoir passé sur pied la nuit tout entière. Il mourait littéralement de faim.

— Ma bonne femme, répondit-il en posant sa valise sur la table, je voudrais dîner.

— Dîner ! répéta la paysanne d'un air consterné.

— Est-ce que ça ne se peut pas ? demanda le baron, non sans quelque inquiétude.

— Oh ! quant à ce qui est de se pouvoir, ça se peut tout de même... mais...

Elle s'interrompit.

— Mais quoi ? reprit le baron.

— Vous tombez bien mal aujourd'hui, mon digne monsieur. Pendant la semaine nous ne voyons jamais personne, aussi c'est seulement le dimanche que nous avons de la viande et du pain blanc... nous faisons venir ça de la ville.

— Enfin, aujourd'hui, que pouvez-vous m'offrir ?

— Pas grand chose. J'ai du pain de la semaine dernière... Je vous ferai une omelette avec une friture et des écrevisses... aurez-vous assez de ça ?

— Eh ! bonne femme, c'est un festin de prince que vous me proposez là ! servez-moi vite, et je n'aurai rien à désirer.

— Dame ! il faut le temps d'allumer le feu, de battre les œufs et d'aller chercher les poissons et les écrevisses dans la boutique. Mais je vas m'y mettre tout de suite, et, foi de mère Durocher, je ne perdrai pas une minute.

— Dans combien de temps serez-vous prête ?

— Aux alentours d'une petite demie-heure, vous pourrez vous mettre à table.

— D'ici là je vais donc tuer le temps de mon mieux.

— C'est ça, mon digne monsieur... il y a un proverbe qui dit : *Il faut tuer le temps, de peur qu'il ne nous tue...* Le proverbe a raison.

— Vous avez des bateaux ?

— Oui, oui, oh ! nous en avons des petits et des grands.

— Détachez-en un, je vous prie, je vais faire une promenade.

— C'est que, voyez-vous, reprit la vieille, les bateaux ne manquent pas, mais il n'y a personne pour les conduire, attendu que mes deux fils sont à la pêche, du côté du Pecq, et qu'ils ne reviendront qu'à la nuit tombée.

— Peu importe, je sais manier les avirons.

— Alors, c'est différent, descendez avec moi, je vas vous décrocher un bachot.

Lascars et la mère Durocher sortirent de l'auberge, et, foulant un gazon d'une incomparable finesse, ils arrivèrent au bord de l'eau.

La bonne femme décrocha la chaîne d'une embarcation de moyenne grandeur, peinte en rouge vif, avec une bande blanche à la ligne de flottaison. Lascars s'installa sur le *banc de nage* et saisit les rames lourdes que de gros anneaux de fer unissaient aux tolets.

— Surtout, ne vous en allez pas trop loin, dit la vieille.

— Je ne ferai que traverser la rivière, répliqua le baron, et visiter la maison déserte qui se trouve en face de nous.

— *Le Moulin-Rouge !* s'écria la mère Durocher avec une expression d'effroi.

— Oui, le *Moulin-Rouge*, puisque c'est ainsi que vous appelez ce logis antique.

— Mon digne monsieur, reprit la vieille femme, si vous voulez m'en croire, vous vous garderez bien d'en rien faire.

— Pourquoi donc ?

— Parce que le *Moulin-Rouge* est une maison maudite... Le diable s'en est emparé, et il y revient des esprits.

— Qui dit cela ?

— Tout le monde dans le pays.

— Ces esprits dont vous parlez, les avez-vous vus ?

— Mon digne monsieur, il y a trois ou quatre ans, j'avais un de mes deux garçons bien malade, et je le veillais... une nuit, en regardant par la fenêtre, j'ai vu comme je vous vois, une petite lumière allant et venant dans le *Moulin-Rouge*... il est bien clair que c'était le diable, car, enfin, je vous le demande, qui donc auriez-vous voulu que ça fût ?

Lascars au lieu de répondre, haussa les épaules, et, maniant les avirons d'une main vigoureuse,

il fit voler la barque sur les eaux profondes et transparentes de la Seine.

XXIII

— Croyez-moi, mon digne monsieur... croyez-moi ! répétait la mère Durocher d'une voix de plus en plus haute, tandis que le baron s'éloignait rapidement. N'allez point au *Moulin-Rouge*... c'est une maison qui porte malheur...

Lascars ramait avec un redoublement de vivacité.

En quelques minutes il eut franchi les trois quarts de la rivière et il engagea sa barque dans le dédale de pieux à moitié pourris qui formaient une sorte de périlleux archipel en avant de l'estacade. Après avoir fait preuve de beaucoup d'adresse et d'une singulière justesse de coup d'œil dans cette dernière partie de sa traversée, il atteignit un escalier moussu et disjoint dont les plus basses marches disparaissaient sous l'eau, et qui conduisaient à la maison.

Il passa la chaîne du bateau dans un anneau de fer rongé par la rouille et il regarda, pendant quelques secondes, de grandes roues disloquées qui se trouvaient de beaucoup au-dessus du niveau actuel de la rivière, et qui prouvaient jusqu'à l'évidence que la maison abandonnée avait été jadis un moulin.

Ce moulin, ainsi que l'enclos qui en dépendait, appartenait depuis un temps immémorial à la famille des barons de Lascars. Il s'était vu, pour ainsi dire, condamné à mort, sous le règne de Louis XIV, par les travaux de Rennequin Sualem et par le barrage immense sur lequel reposait la machine de Marly.

Le grand-père de Roland, largement indemnisé, aux frais de la cassette royale, du préjudice que lui causait le changement de niveau des eaux de la Seine, métamorphosant son moulin en une maison presque sans valeur, avait donné l'ordre de louer cette maison pour le prix qu'on en trouverait, mais l'isolement d'un logis situé dans une île absolument déserte, éloignait les amateurs ; aucun locataire ne se présenta.

La maison, que les teintes sanglantes de sa toiture et de ses murailles faisaient nommer le *Moulin-Rouge*, resta par conséquent déserte pendant une longue suite d'années, elle se délabra peu à peu, et en raison de cette solitude, de cet abandon, de ce délabrement, elle devint matière à légendes.

Il est remarquable qu'à toutes les époques et chez tous les peuples, les logis déserts ont passé pour être hantés par le diable... Rien au monde, d'ailleurs, ne nous semble plus illogique que cette superstition, car enfin n'est-il pas de la dernière évidence que si le diable se donnait la peine de quitter son royaume infernal et de se manifester parmi nous, il rechercherait de préférence les cités populeuses, les grandes agglomérations humaines, et dédaignerait profondément les lieux isolés ?...

Le diable, au sein de la solitude, ne se comprend pas ?...

Lascars se savait propriétaire du *Moulin-Rouge*, et il connaissait la situation exacte de cet immeuble (comme on dit en style d'acte notarié) mais il n'en avait jamais franchi le seuil.

A maintes reprises, il s'était livré à des tentatives d'emprunt, en offrant au prêteur pour gage fallacieux, le *Moulin-Rouge* et ses dépendances...

Hélas ! renseignements pris, les juifs les plus juifs, les usuriers les plus aventureux, avaient refusé de prêter la moindre somme sur cette mesure à moitié croulante, dont on ne pouvait tirer parti, et qui ne représentait aucune valeur positive.

Lascars était donc resté propriétaire, bien à son corps défendant, et, pour la première fois de sa vie, il songeait à utiliser sa propriété.

Il gravit les marches de l'escalier, il souleva le loquet d'une porte vermoulue et il entra dans une grande pièce où se voyaient, sous une épaisse couche de poussière et de toiles d'araignées centenaires, les meules à moudre le grain, les auges de pierre à recevoir la farine, les rouages de fer et de bois multipliés, enfin tout l'outillage d'un moulin de quelque importance.

Quatre portes latérales donnaient accès dans des chambres dévastées qui n'offraient aucune trace d'ameublement, et dont les fenêtres conser-